

Cahier des charges du délégué de classe

Le délégué est un élève élu à la majorité par les membres de sa classe et occupe sa fonction durant toute l'année scolaire.

Rôles et fonctions du délégué

1. Il est le **porte-parole** de sa classe auprès de la direction, du comité des délégués ainsi que de l'équipe PSPS du Gymnase de La Cité et inversement.
2. Il est chargé de **conduire** les différentes **missions** et les **projets** que la direction, le comité des délégués et l'équipe PSPS peuvent lui confier.
3. Il est chargé d'**animer** les séances, débats, projets et autres activités au sein de sa classe.
4. Il doit **être à l'écoute** de ses camarades, les encourager à s'investir pour le gymnase.
5. Le délégué fonctionne comme une **personne de référence** pour ses camarades de classe en se tenant au courant de tout ce qui se passe au gymnase (animations, événements, etc.).
6. Le délégué obtient un **titre honorifique** à la fin de son mandat mentionnant les projets auxquels il aura activement participé.

Les obligations du délégué

Le délégué doit répondre aux **convocations** de la doyenne, Madame Anne Lorne, assister aux **séances** fixées par le comité des délégués ainsi que celles organisées par l'équipe PSPS. S'il ne peut assister aux convocations ou séances, il charge son suppléant d'y assister à sa place.

Les objectifs poursuivis

Définir et cultiver l'identité du Gymnase de La Cité
Faire vivre le Gymnase de La Cité
Promouvoir le Gymnase de La Cité